

Pologne

Place du tourisme dans l'économie

Le tourisme a représenté 6 % du PIB polonais en 2012. Sa valeur totale dans l'économie a été estimée à 96.4 milliards PLN, chiffre en hausse de 32.6 % par rapport à 2011.

En 2012, 67.4 millions d'arrivées internationales ont été enregistrées (+ 11 % par rapport à 2011), dont 14.8 millions de touristes (séjours avec nuitées) (+ 11 %). L'Allemagne est restée le premier marché émetteur, avec 32 % des arrivées de touristes internationaux. Les recettes du tourisme international ont progressé de 13.3 % pour atteindre 35.7 milliards PLN, soit 4.9 % des recettes d'exportation.

Cette même année, 40.7 millions de voyages internes ont été recensés (+ 38 % par rapport à 2011), la majorité (64 %) étant constituée de voyages de courte durée (2-4 jours). Le nombre de touristes polonais se rendant à l'étranger s'est établi à 10.0 millions, en progression de 59 %. En 2011, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a employé 240 300 personnes.

Organisation du tourisme et gouvernance

La gestion du tourisme national et la réglementation du marché touristique relèvent du ministère des Sports et du Tourisme (graphique 1), qui est aussi responsable de l'Office national du tourisme (*Polska Organizacja Turystyczna* – POT).

Le POT a pour fonctions essentielles de promouvoir la Pologne en tant que destination touristique attrayante, d'assurer le fonctionnement et le développement des systèmes d'information touristique nationaux, en Pologne et à l'étranger, et d'instituer, d'évaluer et d'appuyer des plans de développement, de rénovation ou de reconstruction des infrastructures touristiques. Pour ce faire, il coopère avec les offices régionaux et locaux du tourisme, des organismes autonomes qui œuvrent à la promotion et au développement du tourisme.

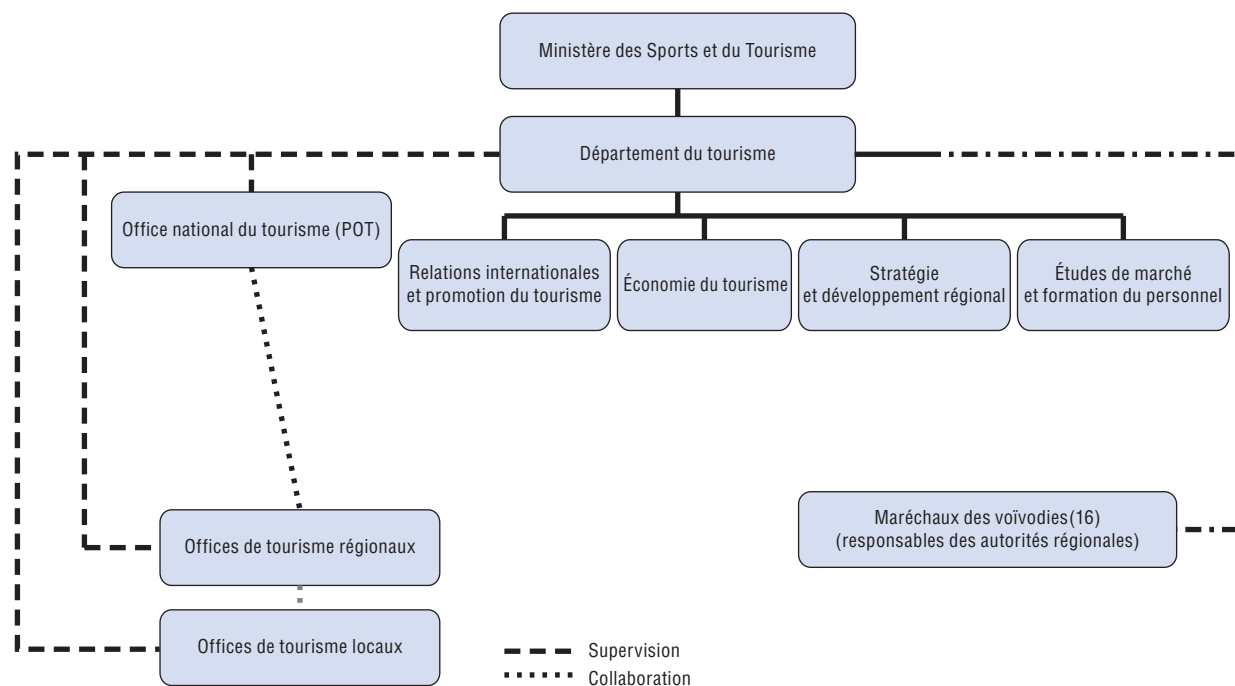
Le ministère coopère également avec les autorités régionales (maréchaux des voïvodies). Les maréchaux sont responsables de l'exécution des missions qui leur sont confiées par l'administration centrale du gouvernement, notamment celles associées aux services touristiques définis par la loi de 1997.

À l'échelon local et régional, ce sont respectivement les gouvernements autonomes régionaux (voïvodies) et locaux (*powiats* au niveau des districts et *gminas* à celui des communes) qui remplissent les fonctions essentielles en matière de développement touristique.

Leurs missions sont les suivantes :

- tenir et contrôler le registre des voyagistes et des intermédiaires du tourisme ;

Graphique 1. Pologne : organigramme des organismes de tourisme



Note : le ministère des Sports et du Tourisme ne supervise les maréchaux que pour la mise en application de la Loi sur les services touristiques.

Source : OCDE, d'après les données du ministère des Sports et du Tourisme, 2014.

- délivrer des licences aux guides de montagne et exercer un contrôle sur leurs activités professionnelles ;
- vérifier que les voyagistes et les intermédiaires du tourisme sont enregistrés et respectent les règles de fonctionnement ;
- tenir et contrôler le registre des organisateurs de stages de formation destinés aux guides de montagne ;
- nommer des commissions d'examen et vérifier le niveau en langues étrangères des guides touristiques et des accompagnateurs ;
- procéder au classement des établissements hôteliers.

Dans le cadre de la déréglementation du marché du travail, les autorités ont apporté à la législation relative au tourisme des amendements qui prendront effet le 1^{er} janvier 2014. En conséquence, les accompagnateurs et les guides touristiques (à l'exception des guides de montagne) ne sont plus tenus de suivre une formation et de réussir les examens d'État pour exercer leur profession.

Budget du tourisme

En 2012, le budget de l'administration nationale du tourisme s'est élevé à 48.2 millions PLN, dont 39.3 millions PLN pour l'Office national du tourisme. Par ailleurs, des fonds structurels de l'UE couvrant la période 2007-13 sont disponibles pour financer des projets spécifiques dans le secteur.

En 2012, les crédits publics affectés au tourisme se sont montés à 694.9 millions PLN, dont 646.7 millions ont été alloués par des entités autonomes (voïvodies, powiats et gminas).

Politiques et programmes liés au tourisme

Le Plan national d'action touristique, *Orientations pour le développement du tourisme à l'horizon 2015*, établit les principaux objectifs pour le secteur : i) rehausser la contribution du tourisme au PIB ; ii) accroître le nombre de voyages touristiques internes ; et iii) augmenter le nombre de touristes et visiteurs étrangers.

Le 1^{er} février 2013, le Conseil des ministres a entériné le *Rapport sur l'économie touristique 2007-11*. Celui-ci constate que le tourisme a enregistré des résultats économiques supérieurs aux objectifs durant la période concernée. Le prochain rapport est prévu en 2016. Les autorités ont également évalué les retombées de l'Euro 2012 pour la Pologne (encadré 1).

Chaque année, le ministère des Sports et du Tourisme cofinance divers projets touristiques exécutés par des organisations non gouvernementales.

En 2013, 27 projets ont été cofinancés, la part apportée par le budget de l'État s'élevant à 1.9 million PLN.

Les fonds structurels accordés par l'UE pour la période 2007-13 ont offert à la Pologne une occasion unique de développer ses infrastructures et produits touristiques et d'améliorer ses services dans ce domaine. On citera les programmes opérationnels suivants :

- promotion des atouts touristiques de la Pologne (30 millions EUR) ;
- investissement dans les produits touristiques d'importance suprarégionale (138 millions EUR) ;
- promotion du développement du tourisme durable (5.88 millions EUR) ;
- itinéraires cyclables (63,5 millions EUR) ;
- infrastructures de congrès et de salons professionnels (64 millions EUR) ;
- programmes opérationnels régionaux (730 millions EUR) ;
- programme opérationnel *Capital humain* (90 millions EUR).

En 2009-13, l'Office national du tourisme a conduit le projet *Faisons ensemble la promotion de la Pologne*. Doté d'un budget de 141.7 millions PLN, celui-ci a été l'entreprise la plus considérable de l'histoire de l'Office. Une deuxième phase de la campagne de promotion pour 2011-13 a été menée sur les marchés européens stratégiques : France, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Danemark, Pays-Bas et Suède. Dans ce cadre, le POT a également mis en place le système national d'information touristique, qui se compose d'une base de données touristiques centrale, d'un portail internet entièrement refondu en 23 langues et assorti d'une version pour dispositifs mobiles, et d'un réseau de centres et de kiosques d'information touristiques dans tout le pays.

En 2013, le POT a lancé une nouvelle campagne sur les grands marchés asiatiques dans le cadre du projet *J'aime la Pologne*. Une enveloppe de 50 millions PLN lui a été allouée au titre du Programme opérationnel *Économie innovante* pour mener des opérations promotionnelles en Chine (85 % de l'enveloppe), au Japon et en Inde. La campagne vise les

Encadré 1. Évaluation des retombées de l'Euro 2012 pour la Pologne

Le Championnat d'Europe de football a eu lieu en Pologne et en Ukraine en juin et juillet 2012. Entre 2007 et 2012, plus de 120 projets de grande envergure, d'un coût de 90 milliards PLN, ont été réalisés dans ce cadre, dont la construction de nouveaux stades polyvalents à Varsovie, Gdańsk et Wrocław, la reconstruction d'un stade à Poznań et d'importants travaux d'amélioration des infrastructures (chemins de fer, autoroutes, augmentation de la capacité aéroportuaire, parkings, transport urbain multimodal et centres d'entraînement de football). La majorité de ces nouvelles installations sont aujourd'hui utilisées à fins touristiques et contribuent substantiellement à la compétitivité du tourisme polonais.

Plusieurs services ont été mis à la disposition des touristes venus en Pologne assister au tournoi :

- *Polish Guide* – plate-forme Internet fournissant aux amateurs de football des informations sur la Pologne et l'organisation du tournoi ; disponible également sous forme d'application téléphonique mobile ;
- *Polish Pass* – coupon unique permettant d'acheter divers services : billets de train et d'avion, cartes de transports urbains, assurance voyages, hébergement ;
- *Check-in Poland* – application téléphonique mobile permettant aux touristes étrangers de localiser et de rencontrer leurs compatriotes dans les villes polonaises ;
- Délivrance accélérée de visas.

Pour aider les supporters russes et ukrainiens à obtenir les visas nécessaires pour se rendre en Pologne à l'occasion de l'Euro 2012, le ministère des Affaires étrangères a mis en place une procédure spéciale de délivrance accélérée, que les représentations polonaises en Russie et en Ukraine ont appliquée du 8 mars 2012 au 1^{er} juillet 2012. (Parmi les pays participants au tournoi, seuls les ressortissants russes et ukrainiens avaient besoin de visas pour entrer dans l'espace Schengen.)

Le championnat a attiré 677 000 visiteurs internationaux en juin 2012. Le surcroît de recettes lié au tourisme étranger (montant net, après prise en compte des effets d'éviction imputables à la manifestation sportive) est estimé à 1 121 milliards PLN. Le supplément de recettes tiré du tourisme international en 2012-20 devrait se monter à 8.1 milliards PLN en prix de 2012.

consommateurs, les voyageurs, les représentants des médias et les groupes sociaux et professionnels influents (les blogueurs chinois de renom et les réalisateurs de Bollywood).

À la suite de la Déclaration de 2009 sur la coopération entre la Chambre polonaise de tourisme et le ministère des Sports et du Tourisme, le programme *eVouchers* a été mis en œuvre. Celui-ci vise à simplifier et à accélérer le processus de demande de visas pour les entrepreneurs certifiés par la Chambre polonaise de tourisme intervenant pour le compte de clients provenant de pays non membres de l'espace Schengen. Ces entrepreneurs ont accès à un système électronique, *eVoucher*, qui leur donne le droit d'établir un document confirmant l'objet de la visite en Pologne et de régler les frais de service. Un *eVoucher* peut être délivré pour des clients individuels ou pour un groupe de touristes. Ce document, joint à la demande de visa et accepté par les services consulaires polonais, remplace certains documents justificatifs auparavant obligatoires.

L'accord sur la circulation frontalière locale entre la Pologne et la Russie est entré en vigueur le 27 juillet 2012. Il couvre les résidents permanents de l'oblast de Kaliningrad (qui

fait partie de la Fédération de Russie) et de villes frontalières et *powiats* polonais situés dans des régions de deux voïvodies, la Poméranie et la Varmie-Mazurie, soit 3 millions de personnes environ.

Profil statistique

Tableau 1. Pologne : tourisme interne

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Total voyages internes	
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	Milliers	15 510	15 492	16 327	17 569	17 656
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	
<i>Motif principal du voyage</i>						
Affaires et motifs professionnels	
Vacances, loisirs et détente	
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	Milliers	46 472	45 411	45 730	48 247	50 138
Hôtels et établissements assimilés	
Autres établissements collectifs	
Recettes des voyages internes	

Source : Office statistique de la Pologne.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933067831>

Tableau 2. Pologne : tourisme récepteur

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Total arrivées internationales	Milliers	59 935	53 840	58 340	60 745	67 390
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	Milliers	12 960	11 890	12 470	13 350	14 840
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	Milliers	46 975	41 950	45 870	47 395	52 550
<i>Principaux marchés</i>						
Allemagne	Milliers	4 780	4 560	4 520	4 590	4 800
Ukraine	Milliers	1 550	1 295	1 350	1 580	1 930
Biélarus	Milliers	870	865	970	1 220	1 620
Fédération de Russie	Milliers	410	320	400	500	670
Lituanie	Milliers	695	620	620	630	615
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	
Hôtels et établissements assimilés	
Autres établissements collectifs	
Total recettes internationales	
Recettes voyages internationaux	Millions PLN	28 075	27 800	28 900	31 500	35 700
Recettes transport de voyageurs internationaux	

Source : Ministère des Sports et du Tourisme.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933067850>

Tableau 3. Pologne : tourisme émetteur

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Total départs internationaux	
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	Milliers	7 600	6 300	7 100	6 300	10 000
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	
Total dépenses internationales	
Dépenses voyages internationaux	Millions PLN	18 469	18 020	22 432	11 813	27 900
Dépenses transport de voyageurs internationaux	

Source : Ministère des Sports et du Tourisme.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933067869>

Tableau 4. Pologne : entreprises du tourisme

Nombre d'établissements

	2008	2009	2010	2011	2012
Total des entreprises de tourisme
Industries touristiques
Service d'hébergement pour les visiteurs ¹	6 857	6 992	7 206	9 121	9 483
Hôtels et établissements assimilés	2 642	2 836	3 223	3 574	3 414
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons ²	7 517	7 545	7 415	7 644	7 565
Transport de voyageurs
Transport aérien de voyageurs
Transport par chemin de fer de voyageurs
Transport routier de voyageurs
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	2 987	2 956	3 050	3 136	3 382
Industrie des activités culturelles
Industrie des activités sportives et de loisirs
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries

1. Hébergement collectif.

2. Services de restauration et de traiteur sur le lieu d'hébergement.

Source : Ministère des Sports et du Tourisme, banque de données locales, Institut du tourisme.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933067888>

Tableau 5. Pologne : emploi dans le tourisme

Nombre d'employés

	2008	2009	2010	2011	2012
Emploi total du tourisme (direct)
Industries touristiques
Service d'hébergement pour les visiteurs ¹	183 425	180 892	175 663	173 722	174 811
Hôtels et établissements assimilés
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons
Transport de voyageurs
Transport aérien de voyageurs
Transport par chemin de fer de voyageurs
Transport routier de voyageurs
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation
Industrie des activités culturelles
Industrie des activités sportives et de loisirs
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries
<i>Ventilation par genre</i>					
Hommes (en % de l'emploi total dans les industries touristiques)
Femmes (en % de l'emploi total dans les industries touristiques)

Note : Équivalent temps plein.

1. Restaurants et traiteurs compris.

Source : Ministère des Sports et du Tourisme, banque de données locales.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933067907>


Tableau 6. Pologne : consommation du tourisme intérieur

Millions PLN, 2010

	Consommation du tourisme interne	Consommation du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
Total	8 702	13 345	22 047
Produits de consommation
Produits caractéristiques du tourisme
Service d'hébergement pour les visiteurs	1 817	2 393	4 210
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	2 766	2 206	4 972
Transport de voyageurs	691	186	877
Transport aérien de voyageurs
Transport par chemin de fer de voyageurs
Transport routier de voyageurs
Transport par eau de voyageurs
Services liés au transport de voyageurs
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation
Industrie des activités culturelles ¹	622	1 543	2 165
Industrie des activités sportives et de loisirs
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres produits de consommation	2 806	7 018	9 824
Produits rattachés au tourisme
Produits de consommation non liés au tourisme
Produits autres que les produits de consommation

1. Services récréatifs compris.

Source : Ministère des Sports et du Tourisme, compte satellite du tourisme.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933067926>

Pour en savoir plus

Ministère des Sports et du Tourisme
Office national du tourisme
Office national du tourisme
(site destiné aux consommateurs)

www.msport.gov.pl
www.pot.gov.pl
www.poland.travel



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2014

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/tour-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Pologne », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2014-32-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.